

REVUE DE PRESSE

www.sada.co

Du 12.12 au 18.12.2011

Page 2 : Campagne 2011/2012 - La production sucrière européenne est revue à la hausse, à 18,3 Mt.

Page 3 : Quand Miss Better roule au bioéthanol !

Page 4 : Éthanol : Les géants de l'éthanol visent le Mozambique

Page 5 : Éthanol : Le Brésil doit doubler sa production de canne à sucre pour satisfaire sa demande

Page 6 : Le Cert/Total veut transformer les résidus lourds en gazole

Page 7 : La Martiniquaise autorisée à racheter Quartier français (TEREOS), mais sous conditions.

Page 8 : Ile de la Guadeloupe : La canne à sucre sous perfusion

Page 9 : Ile de la Guadeloupe : Soutien de l'état à la filière canne à sucre de Marie-Galante

Page 10 : Ile de La Réunion : Vers la prolongation de la campagne sucrière ?

Page 12 : Ile de La Réunion : Un accord pour augmenter la production de sucre

Page 13 : Ile de La Réunion : Campagne satisfaisante dans le Sud

Page 14 : Un million d'euros pour "ressusciter" Ravine-Glissante

Page 16 : En Suisse : Les variétés de betteraves sucrières

Page 18 : Thaïlande : six usines de sucre vont émerger d'ici 2018

Page 19 : Au Mali : Les importations de sucre du Mali bientôt réduites grâce à la coopération sino-malienne

Campagne 2011/2012 - La production sucrière européenne est revue à la hausse, à 18,3 Mt.

(Publié le 15.12.2011 – www.terre-net.fr)

Selon FranceAgriMer, ce volume devrait permettre à l'Union européenne d'utiliser toutes les possibilités d'exportation qui lui sont reconnues par l'OMC, et de dissiper les tensions persistantes sur l'approvisionnement du marché du sucre alimentaire.

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucre s'est réuni le 8 décembre 2011. Il a dressé le panorama des évolutions récentes du marché du sucre aux niveaux mondial, européen et français pour la campagne 2011/12. En Europe, la production porterait sur 18,3 millions de tonnes (Mt). Cette hausse est principalement le fait de la France (+ 0,7 Mt) et de l'Allemagne (+ 1,2 Mt), qui concentrent 70 % de la production européenne hors-quota, estimée à 5,3 Mt.



Selon FranceAgriMer, ce volume permettra de couvrir les besoins des industriels (2 Mt) et l'exportation de 2 Mt. Il est aussi largement suffisant pour couvrir le déficit du **marché du sucre alimentaire** et dissiper les tensions sur l'approvisionnement, qui ont perduré jusqu'à la fin de la campagne 2010/11. Les **prix du sucre** alimentaire sur le marché européen ont en effet atteint 564 €/t en août 2011, soit une hausse de 16 €/par rapport à juillet 2011.

La production européenne de betteraves à sucre porterait, pour la campagne 2011/2012 sur 18,3 Mt. (© Terre-net Média)

La décision récente de la Commission, de remettre en vente 0,4 Mt de sucre hors-quota à des fins alimentaires, contribuera à résorber le déficit de l'Union européenne en matière de sucre du quota.

Un nouveau record en 2011

La campagne 2011/12 pourrait s'achever avec un report de 0,8 à 0,9 Mt sur la campagne 2012/13 si de nouvelles mesures de remise sur le marché ne sont pas rapidement prises.

Avec 37 Mt de tonnes de betteraves et plus de 5 Mt de **sucre de betteraves** (y compris les sirops destinés à la production d'alcool), la production française 2011 atteint un nouveau record. Avec ce niveau exceptionnel, le risque d'un report supérieur à 0,1 Mt en fin de campagne ne peut être écarté. Le Conseil spécialisé sucre de FranceAgriMer n'est donc pas favorable à de nouvelles importations.

FranceAgriMer estime les importations de sucre en France au niveau de 2010/11, soit un total de 410.000 tonnes pour le sucre en l'état et 740.000 tonnes pour le sucre dans les produits transformés. Le total des exportations de sucre dans les produits transformés est également reconduit à son niveau de 2010/11, à 740.000 tonnes.

Auteur : Frédéric Hénin

LIRE LA NOTE DE CONJONCTURE (13.12.2011) SUR WWW.SADA.CO

Quand Miss Better roule au bioéthanol !

(Publié le 13.12.2011 – www.bioethanolcarburant.com)



Fleuron de l'agriculture française, la betterave sucrière lance la première campagne de publicité TV de son histoire. Elle s'est choisie une charmante égérie en la personne de Miss Better. Elle nous fait découvrir les atouts - connus et moins connus - de la betterave sucrière, du sucre à l'éthanol. Un film de 20' est spécifiquement dédié au volet « bioéthanol ».

Pour fêter, à sa façon, ses 200 ans d'histoire sur le sol français, la filière betteravière sucrière investit pour la première fois la télévision avec une campagne médiatique alliant humour et pédagogie. Miss Better, une jeune et dynamique betterave, a été choisie pour sensibiliser les Français aux nombreux atouts et débouchés de la betterave sucrière.

Rayonnante et pleine d'énergie, la voici qui redonne vie à sa voiture grâce à un plein de SP95-E10. Ce carburant, qui contient 10% d'éthanol est destiné aux voitures essence. Il est l'évolution progressive du SP 95 avec pour objectif de limiter les émissions de gaz à effet de serre dans les transports. Une façon efficace de rappeler, qu'à côté des plaisirs du sucre (70 % de ses débouchés), la betterave sucrière a su prendre le virage du respect de l'environnement et de l'économie verte avec la production de bioéthanol (SP95-E10 ou super éthanol E85 composé à 85% d'éthanol), obtenu par la fermentation puis la distillation d'une plante décidément pleine de ressources !

Et parce qu'un petit film (TV et vidéos sur le web) vaut parfois mieux qu'un long discours, ce spot est à découvrir sur les écrans du 6 décembre et jusqu'au 31 décembre 2011.

REGARDER LE SPOT PUBLICITAIRE (06.12.2011) SUR WWW.SADA.CO

Éthanol : Les géants de l'éthanol visent le Mozambique

(Publié le 15.12.2011 – www.zonebourse.com)

(Commodesk) Le Français Tereos et le Brésilien Petrobras, qui produisent déjà 1,2 millions de tonnes de canne à sucre par an au Mozambique dans le cadre d'un partenariat, ont annoncé mercredi avoir signé une lettre d'intention (LOI) dans le but "d'étudier la viabilité de la production et de la commercialisation d'éthanol au Mozambique". Le carburant serait ainsi fabriqué à base de mélasse, un sirop issu du raffinage de canne à sucre.

Le Mozambique a lancé un vaste programme pour développer l'industrie de l'éthanol. En 2007, les autorités avaient paraphé un premier contrat à 360 millions d'euros avec une firme britannique pour produire 120 millions de litres d'éthanol par an, grâce à une plantation de 30.000 hectares de cannes à sucre. Le carburant est principalement destiné aux exportations vers l'Union européenne.

Signé en 2010, un accord entre le Mozambique, l'Union européenne et le Brésil prévoyait une coopération technique pour développer cette industrie, ainsi que des droits de douane avantageux pour exporter la production.

Éthanol : Le Brésil doit doubler sa production de canne à sucre pour satisfaire sa demande

(Publié le 14.12.2011 – www.zonebourse.com)

(Commodesk) L'Unica (l'Association des industries brésiliennes du sucre de canne) a estimé mardi que le Brésil devait doubler sa production de sucre de canne d'ici à la campagne 2020-2021 s'il veut satisfaire la croissance de ses besoins. Ceux-ci sont en effet tirés par l'industrie de l'éthanol, dont le Brésil est le deuxième producteur, avec un tiers du volume mondial. Son développement a impacté l'agriculture au Brésil, qui utilise des terres arables pour fabriquer du carburant. Dans les régions rurales, de nombreuses familles ont également dû être déplacées, d'après une étude de l'Université de Sao Paulo. Plus de la moitié l'offre globale d'éthanol provient des Etats-Unis, qui le fabriquent essentiellement à partir de maïs. L'Union européenne, quant à elle, utilise différentes céréales et des betteraves. Le Brésil, premier producteur de sucre avec environ 38 millions de tonnes par an, destine actuellement 55% de sa production de canne à sucre à l'éthanol.

Le Cert/Total veut transformer les résidus lourds en gazole

(Publié le 14.12.2011 – www.usinenouvelle.com)



Doc Total - Unité pilote au Centre européen de recherche et technique (Cert) de Gonfreville-l'Orcher

Inauguration. Raffiner les fonds de barils pour en faire du gazole, tel est l'enjeu de l'installation d'une unité-pilote au Centre européen de recherche et technique Total (Cert) de Gonfreville-l'Orcher, en Seine-Maritime. Ce site de 350 salariés (dont 200 chercheurs) est spécialisé dans la recherche et les essais de valorisation du pétrole brut.

Avec le pilote, inauguré hier matin, en présence du staff de la division raffinage du groupe pétrolier Total, le Cert développera de nouvelles technologies pour la reconversion des résidus lourds afin d'adapter la production à la demande toujours en hausse de gazole. « En parallèle, nous sommes aussi confrontés à une forte baisse de la consommation de fuel lourd et à l'arrivée de nouveaux pétroles bruts, plus lourds, en provenance d'Amérique latine par exemple, que ceux en provenance de la Mer du Nord », résume Hugues Morain, le directeur du Cert.

Issus de schistes bitumeux, ces nouveaux pétroles génèrent d'importants résidus lourds. « Il y a là une ressource à exploiter pour laquelle nous avons lancé des recherches et créé ces deux dernières années ce pilote innovant, un investissement de deux millions d'euros, pour les transformer en gazole ».

Mais ceci est une première étape ! Si les résultats sont positifs à l'échelle du pilote d'ici à deux ans, une unité de développement de carburants et de lubrifiants sera construite, un investissement d'environ 100 millions d'euros, pour préparer l'industrialisation définitive du process.

Écrit par Patrick Bottois

La Martiniquaise autorisée à racheter Quartier français (TEREOS), mais sous conditions.

(Publié le 14.12.2011 – www.agro-media.fr)



Après de longs mois de tractation, l'autorité de la concurrence a finalement autorisé la vente de Quartier français à la Martiniquaise, mais sous conditions. **La Compagnie financière européenne de prise de participation (Cofepp), propriétaire de la Martiniquaise, va donc pouvoir mettre la main sur le groupe de spiritueux de Tereos qu'elle convoitait depuis longtemps.** Seulement, l'autorité de la concurrence a estimé que si la Cofepp obtenait la totalité de la Martiniquaise, elle obtiendrait des parts de marché de 64 à 95% sur le marché de la vente de rhum en magasins alimentaires et contrôlerait une grande partie de l'outil de production de rhum dans les DOM. De fait, la Cofepp sera obligée de céder certains de ses actifs à la Martinique et à la Réunion pour s'assurer de ne pas être en position dominante.

A la Martinique, elle devra renoncer à l'acquisition des actifs de Quartier Français Spiritueux, qui comprennent une distillerie, plusieurs marques de rhum (dont les célèbres Trois Rivières et La Mauny) et une société de distribution.

A la Réunion, elle devra vendre sa marque de rhum Charrette et la distillerie de Savanna, tout en fournissant chaque année des volumes de rhum contingentés.

Bien entendu, même si la Cofepp se réjouit de pouvoir enfin racheter Quartier français, elle se désespère de perdre de si grandes marques. Elle a d'ores et déjà annoncé qu'elle allait renégocier le prix de la transaction avec Tereos et va devoir trouver au plus vite des acheteurs pour les actifs qu'elle doit céder. Les autres leaders des spiritueux sont déjà sur les rangs.

Ile de la Guadeloupe : La canne à sucre sous perfusion

(Publié le 15.12.2011 – www.lepoint.fr)

Déclin de la canne à sucre en Guadeloupe : La culture emblématique de l'île s'essouffle.

La filière canne à sucre va mal. Culture emblématique de la Guadeloupe, deuxième activité agricole après la banane, la canne représente un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros sur un total de 268 millions pour l'ensemble des productions agricoles. Mais, depuis trente ans, les usines ferment les unes après les autres. Ne subsistent plus que deux sucreries : la sucrerie-rhumerie de Marie-Galante et celle de Gardel, au Moule, qui traite les plus gros volumes. De plus, les trois dernières années ont vu la production chuter d'environ 20 %.

"En 2009, la récolte n'a pu démarrer qu'en avril en raison du conflit social, explique Michel Desplan, responsable de la filière canne à sucre à la chambre d'agriculture. En 2010, une récolte pluvieuse a succédé à une forte sécheresse. Et en 2011, la Guadeloupe a connu sa plus mauvaise production de sucre depuis dix ans en raison d'une récolte très pluvieuse. La "richesse saccharine" - le potentiel de sucre - est passée de 10 % à 7 %. Or c'est sur cet indice qu'est basée la rémunération du planteur."

Depuis des années, cette filière qui fait vivre 30 000 Guadeloupéens, dont près de 4 000 planteurs, ne fonctionne que grâce aux 24 millions d'euros de subventions de l'Etat et de l'Europe : aides à la garantie des prix, au transport et à la replantation. Et lorsque, face aux plaintes des producteurs mondiaux de sucre, l'OMC a décidé en 2006 d'une baisse progressive du prix du sucre de 36 % jusqu'en 2014, la baisse a encore été compensée. Mais que va-t-il se passer après 2014, l'OMC faisant pression sur Bruxelles et Paris pour que les subventions soient définitivement supprimées ? "Le gouvernement sera obligé de poursuivre ses aides pour maintenir l'équilibre économique et social des départements d'outre-mer", assure Michel Claverie, directeur général de la sucrerie et de la distillerie agricole Bellevue de Marie-Galante, ainsi que de la rhumerie industrielle Bonne Mère à Sainte-Rose.

L'activité des dix distilleries guadeloupéennes, qu'elles produisent du rhum industriel ou du rhum agricole, bénéficie aussi d'une aide indirecte, du moins pour la partie de la production exportée dans l'Hexagone : une protection fiscale qui permet au consommateur métropolitain de payer son litre de rhum 15 euros au lieu de 20.

Quotas. Le volume exporté (la majeure partie) est contingenté et les professionnels négocient régulièrement avec le gouvernement pour faire augmenter les quotas, aujourd'hui de 37 898 HAP (hectolitres d'alcool pur) pour la Guadeloupe. L'augmentation du contingent n'est sans doute pas l'unique solution pour le développement de la filière rhum. La conquête de nouveaux marchés, l'amélioration du label qualité (voir encadré) représentent des pistes intéressantes. Quant à la canne à sucre, à condition de changer les variétés, la transformation en combustible est sans doute l'un des débouchés du futur le plus intéressants.

Ile de la Guadeloupe : Soutien de l'état à la filière canne à sucre de Marie-Galante

(Publié le 15.12.2011 – www.newspress.fr)

Communiqué de la préfecture de La Guadeloupe:

Le maintien de la sucrerie et de la filière canne à sucre à Marie-Galante est une priorité pour l'État.

Depuis plusieurs semaines, l'État est en discussion avec les différents acteurs concernés dont l'interprofession cannière regroupée au sein de l'IGUACANNE et les industriels de la sucrerie pour trouver les solutions concrètes et pérennes permettant de préserver et développer la filière canne.

Afin de permettre le fonctionnement de l'unité sucrière de Marie-Galante et donc le bon déroulement de la campagne débutant début 2012, la Ministre de l'Outre-mer et le Ministre de l'agriculture ont donné leur accord pour qu'une aide d'urgence de 2 millions d'euros, en hausse significative par rapport à l'aide apportée l'an dernier, soit versée avant la fin de cette année.

A la suite de la rencontre du 30 novembre 2011 avec l'IGUACANNE, en présence de son président M. Athanase COQUIN, et des diverses composantes de l'interprofession, l'État a confirmé le principe d'un soutien financier pluri-annuel à la sucrerie pour la période nécessaire à la réalisation de la nouvelle unité thermique (2012-2015). En effet, la survie économique de la sucrerie et donc de la filière canne est étroitement liée à la mise en place rapide d'une nouvelle unité thermique.

Bien évidemment, la mise en œuvre de cette aide nécessitera la formalisation d'une convention afin de préciser la participation des différents acteurs concernés : État, collectivités (Région, Département,...), la sucrerie et ses actionnaires.

Enfin, le principe d'un soutien financier exceptionnel aux planteurs de cannes a été proposé lors de la réunion du 30 novembre avec l'IGUACANNE. Ce soutien prendra en compte la campagne 2011 et ses modalités seront discutées et finalisées début 2012 en concertation avec l'IGUACANNE au titre de la dotation 2012 de l'aide économique nationale à la filière canne de Guadeloupe.

Par ces mesures, l'État confirme clairement, pour sa part, sa volonté de préserver l'avenir de la sucrerie et de la filière canne sur Marie-Galante.

Ile de La Réunion : Vers la prolongation de la campagne sucrière ?

(Publié le 13.12.2011 – www.reunion.la1ere.fr)

Alors que l'usine de Bois-Rouge a terminé son exploitation pour la saison 2011, les planteurs du sud espèrent que les usiniers du Gol prolongeront de quelques jours la campagne.



Les planteurs du sud se dépêchent de livrer leurs dernières cannes. Ils aimeraient bénéficier d'un délai supplémentaire © Réunion 1ère 2011 Ce mercredi usiniers et planteurs du sud doivent se rencontrer pour décider d'une date de fin de campagne © Réunion 1ère 2011 Les usiniers, échaudés par des pannes à répétition et le blocage des plates-formes de livraison veulent finir vendredi © Réunion 1ère 2011 La mécanisation des champs devrait permettre de tenir les délais dans les années à venir © Réunion 1ère 2011

Ce sont plus de 20000 tonnes de cannes qui restent à livrer à l'usine sucrière du Gol, à Saint-Louis. Le problème est que l'usine devrait fermer l'arrivée des cannes pour ce vendredi 16 décembre. Les planteurs demandent un délai supplémentaire. Pour eux, le retard est dû à de multiples facteurs.

Le temps en premier lieu. La sécheresse a fait longtemps craindre aux planteurs une baisse du rendement à l'hectare. La bonne surprise est que le tonnage est au rendez-vous. La mauvaise est que nombre d'agriculteurs ont attendu une maturité plus grande des plantes de quelques jours, voire de quelques semaines, avant de les couper. Le résultat est que certaines balances se sont engorgées.

La peur des contrôles des inspecteurs du travail a ralenti le rythme de la coupe. Lorsque les premiers planteurs se sont faits épinglés en employant des coupeurs non déclarés, la main d'œuvre s'est faite plus

rare. Le recours à la mécanisation, possible surtout sur les grandes parcelles planes et épierrées, est plus délicat à mettre en place sur les petites parcelles pentues. Le développement de nouvelles machines devraient à terme résoudre le problème.

Enfin, l'usine elle-même n'est pas exempte de tout reproche. De nombreuses pannes ont bloqué les livraisons de canne. Il est alors troublant de voir les usiniers rechigner à accepter les livraisons en retard. Chez nos voisins mauriciens, il n'est plus rare de voir les usines encore broyer de la canne en janvier. À moins que le but des 2 millions de tonnes de cannes usinées par Bois-Rouge et le Gol ne soit qu'un vœu pieux.

Par Laurent FIGON

Ile de La Réunion : Un accord pour augmenter la production de sucre

(Publié le 13.12.2011 – www.linfo.re)



Après plusieurs semaines de discussion difficiles sur la répartition de l'enveloppe de 4,2 millions d'euros obtenus par la CGPER et la Chambre d'Agriculture, un accord global garantissant aux planteurs un minimum de 2 euros par tonne de canne à 13,8% de richesse a été signé au CTICS de Saint-Denis.

Suite à 8 réunions de travail concernant les modalités de versement des 4,2 millions d'€ par Tereos, un accord interprofessionnel est intervenu ce jour.

Les planteurs recevront un minimum de 2 € par tonne de canne versée en même temps que le règlement définitif, soit avant Noël. Ce complément de prix reconnaît enfin la part des sous-produits (mélasse et bagasse).

Par ailleurs, le DF/DP sera supprimé pour les cannes coupées mécaniquement et une étude confiée à la DAAF sera menée afin d'arriver à la suppression totale du DF/DP pour les cannes coupées manuellement.

Il s'agit d'une avancée historique pour la filière, puisque le DF/DP est un système de malus pour les planteurs qui existait depuis plus de 30 ans et pénalisant la canne fibreuse.

L'accord interprofessionnel trouvé aujourd'hui entre les planteurs et les industriels établit les modalités de répartition pour les planteurs de l'enveloppe négociée le 4 juillet dernier. Pour mémoire, un montant d'environ 4,2 millions d'euros par an devait être ventilé. L'accord de ce jour prévoit :

- 1,172 € par tonne de canne, incluant la valorisation complémentaire de la recette mélasse (pour 202 992 €).
- de 0,275 € par tonne à 0,675 € par tonne sur la base de tonne de canne à 13,8 %* variable en fonction du tonnage de canne à 13,8%.
- La compensation du malus lié à la fibre (DF/DP) pour les planteurs qui récoltent mécaniquement.

D'autre part, l'application mécanique de la formule de calcul de la recette énergie-bagasse induit un ajustement estimé cette année à 0,55 € par tonne de canne pour les planteurs.

Au final, les planteurs bénéficieront pour la campagne 2011 d'une bonification de 2 € par tonne de canne dont une partie sur de la canne à 13,8 %.

Dans un communiqué diffusé ce mardi, le Syndicat du Sucre de La Réunion et Tereos Océan Indien se réjouissent que cet accord ait pu intervenir et souhaitent qu'il soit moteur dans l'accroissement de la production de sucre pour l'île.

Ile de La Réunion : Campagne satisfaisante dans le Sud

(Diffusé le 16.12.2011 – www.linfo.re)



La campagne sucrière s'achève aujourd'hui à 18 heures dans le Sud de l'île. Le bilan s'avère déjà satisfaisant pour les usiniers comme pour les producteurs. 916 000 tonnes de cannes ont été traitées à l'usine sucrière du Gol contre une moyenne de 920 000 ces dix dernières années.

Malgré les mauvaises conditions climatiques qui ont ébranlé toute la campagne sucrière 2011, le bilan global de cette saison qui s'achève se révèle être très positif. La campagne s'est achevée dans le Nord et l'Est la semaine dernière. L'usine de Bois-Rouge a reçu et traité 970 000 tonnes de cannes cette année, soit 20 000 tonnes de plus que l'année dernière.

La campagne sucrière dans le Sud s'achève aujourd'hui et là aussi le bilan est "*satisfaisant*" selon Bernard Constant, le directeur industriel de la Sucrierie de La Réunion. Il ajoute aussi que compte rendu des aléas climatiques qui ont malmené les plantations, cette campagne présente un résultat très correcte. L'usine du Gol a réceptionné et broyé 916 000 tonnes de cannes durant toute cette campagne sucrière.

Les producteurs comme les usiniers pourront dès ce soir profiter d'un repos bien mérité avant de préparer le terrain pour la prochaine saison sucrière.

REGARDER LE DOCUMENTAIRE (16.12.2011) SUR WWW.SADA.CO

Un million d'euros pour "ressusciter" Ravine-Glissante

(Publié le 15.12.2011 – www.clicanoo.re)



La restauration d'un 1er bâtiment se terminera en mars.

Un million d'euros, c'est la somme que la mairie de Sainte-Rose compte bien réunir auprès de ses partenaires pour poursuivre la restauration de l'ancienne usine de Ravine-Glissante. L'une des mieux conservées de l'île. Elle sera à découvrir lors des festivités du 20 décembre, dédiées à la liberté... et à la canne.

Les 179 planteurs de Sainte-Rose viennent de battre leur record en dépassant la barre des 140 000 tonnes. Pour célébrer l'événement, la commune a décidé de fêter à la fois la liberté et... la canne à sucre, les 19 et 20 décembre. L'occasion de rappeler la vocation agricole et l'histoire cannière de la commune. Une histoire centralisée à Ravine-Glissante où l'ancienne usine, fermée en 1954, côtoie la nouvelle plate-forme de réception. Cette dernière accueillera le plateau artistique (2 kabars) et les principales animations dédiées à la campagne sucrière avec la présence de stands et d'expositions (chemins agricoles, variétés de cannes, mémoires vivantes de l'Usine...) en partenariat avec la chambre d'agriculture, Tereos, la CANE et la Safer. Un défilé de tracteurs est également prévu mercredi depuis Piton, ainsi qu'une démonstration de matériels agricoles.

Projet d'insertion

Trois planteurs se verront offrir un voyage au prochain salon agricole de Paris. Une fête en forme de trait d'union entre le passé agricole de la commune et son présent. L'agriculture reste le secteur d'activité principale de Sainte-Rose. L'une des rares communes dont la sole cannière a augmenté. Elle ne compte pas s'arrêter là avec plus de 100 ha de terres en friches à reconquérir au fur et à mesure du "désenclavement" des Hauts. Un projet de création d'une nouvelle voie cannière de 5 km devrait débiter l'année prochaine. En parallèle, la commune sollicite ses partenaires pour poursuivre la restauration de l'ancienne usine (un complexe de 5 000 m² construit en 1833), dont la phase 1 du chantier se terminera en mars avec la réhabilitation d'un local de 120 m², après la sécurisation de l'ancienne tour de la rhumerie, un temps

menaçante pour les maisons avoisinantes. Un chantier mené par l'association CHAM (Chantiers Histoire et Architecture Médiévales) mêlant restauration et insertion pour 16 CUI pris en charge par le Département. Prévue sur deux ans, la poursuite du chantier s'attaquera à un autre bâtiment de 300 m² et à la mise en scène du site pour le grand public. La mairie souhaite créer un centre culturel et ouvrir l'espace à des micro-projets portés par des particuliers. Le budget est estimé à environ un million d'euros pour la phase 2, après un investissement de 350 000 euros pour la phase 1 (Europe, Commune). Le but n'est pas de tout restaurer, mais également de laisser "tel quel" une partie des ruines, après leur sécurisation. Une réunion a déjà eu lieu avec la Région, le Département et la DAC OI. La mairie évoque un "accord de principe" et se dit confiante. Elle compte également sur le mécénat et a déjà rencontré la Fondation du patrimoine et la fondation EDF. La "vieille" usine de Ravine Glissante, la première à être devenue la propriété d'un fils d'engagé, Joseph Mourouvin, pourrait bien renaître de ses cendres

P.M.

(Publié le 12.12.2011 – www.agrihebdo.cfm)

L'assortiment variétal de betteraves sucrières comprend plusieurs nouvelles variétés. Toutes les sortes sont performantes et leurs particularités permettent de répondre aux attentes spécifiques des producteurs.

Dans quelles mesures le choix variétal influence-t-il le rendement de la culture de betteraves sucrières? A en juger la production record de cette année, on constate que ce sont surtout les conditions de croissance qui déterminent le niveau de rendement en sucre.

On remarque toutefois que la forte productivité naturelle ne gomme pas les différences entre les variétés. En effet, les particularités des différents types de betteraves se sont pleinement exprimées dans les essais du Centre betteravier suisse. C'est donc en choisissant la ou les variétés les mieux adaptées aux conditions de culture de l'exploitation qu'il est possible de tirer pleinement profit du potentiel de la betterave sucrière.

La liste variétale a subi passablement de changements par rapport à l'année précédente. Cinq nouvelles variétés ont été inscrites grâce à leurs bonnes performances et deux anciennes retirées. Les dernières venues répondent au nom de Pasteur, Felixa, Elaina et Ribera pour les variétés normales et Amalia pour la nouvelle sorte spéciale. Elles ont toutes été présentées dans les essais en bandes du Centre betteravier suisse ouverts au public. Les producteurs intéressés ont ainsi pu se forger une opinion personnelle sur les aspects visuels des nouveautés 2012. Quant aux performances, elles ont été mesurées pendant trois ans dans les essais en petites parcelles répartis sur l'ensemble de la zone de production.

Toutes les variétés sont résistantes à la rhizomanie et les semences traitées avec du Tachigaren (18 g/U d'hymexazole) et du Gaucho (90 g/U d'imidaclopride). Le calibre des pilules se situe entre 3,5 à 4,75 mm, une donnée importante pour le choix des disques à alvéoles du semoir.

Debora, Robinson et Amalia peuvent être obtenues sans traitement au Gaucho pour les semis avec application de micro granulés nématicides.

Le rendement financier ou la couleur de l'enrobage ne devraient pas être les seuls critères de choix. Les caractéristiques des variétés permettent en effet de les utiliser de manière ciblée en fonction des particularités de l'exploitation ou des options prises par le producteur.

Dans les régions avec des rendements régulièrement en dessous de la moyenne mais avec de bonnes teneurs en sucre ou lorsque la surface betteravière est limitée, on choisit une variété productive telle que Pasteur (Strube), dont la semence activée assure une levée et un développement rapide; son feuillage qui recouvre bien le sol s'avère extrêmement sensible à la cercosporiose, ou Felixa (KWS) qui déploie un feuillage vert foncé au port érigé.

Lorsque l'on mise sur une récolte de qualité élevée, que l'on souhaite manutentionner moins de tonnages, dans les exploitations avec du bétail, pour la culture dans les sols humifères ou s'il y a suffisamment de surface à disposition, on opte pour un type riche en sucre, comme Svenja, une sélection de KWS, qui est la variété la plus riche en sucre de l'assortiment; ses feuilles assez sensibles à la cercosporiose ont les pointes qui jaunissent en automne, ou Robinson (Strube) qui se caractérise par une bonne levée et un développement juvénile rapide grâce à l'activation des semences; son bouquet foliaire plutôt claire recouvre bien le sol et se montre assez peu sensible à la cercosporiose.

Quand on veut maintenir l'état sanitaire du feuillage des betteraves tout en préservant l'environnement avec moins de traitements fongicides, dans les régions naturellement soumises à une apparition précoce ou à une forte pression de cercosporiose ou encore en cas de récolte tardive, alors la solution est Elaina (KWS), dont les performances se situent légèrement au-dessus de la moyenne lorsque la cercosporiose est absente, mais qui résiste vaillamment aux attaques de cette maladie.

Pour obtenir un bon équilibre entre le rendement et la teneur en sucre tout en ayant une production supérieure à la moyenne et dans toutes les situations sans particularités, on a le choix entre Debora (KWS), dont le lent développement juvénile ainsi que sa grande sensibilité au stress et à la cercosporiose ont surpris plus d'un producteur qui l'ont cultivée ces années précédentes, et Ribera, une nouveauté de Syngenta, au feuillage vert foncé et volumineux qui n'est pas trop sensible aux maladies foliaires et au pivot bien enraciné.

Dans les exploitations maraîchères cultivant des betteraves ou en présence avérée de nématodes à kyste (à ne surtout pas confondre avec les nématodes du collet), la culture d'une variété spéciale s'impose: Amalia, la nouvelle variété tolérante aux nématodes de KWS; ses feuilles volumineuses recouvrent bien le sol et sont moyennement sensibles à la cercosporiose.

Sur les parcelles où une partie des betteraves a pourri à cause du rhizoctone brun lors de la dernière culture ou pour atténuer les dégâts de pourriture dus aux nématodes du collet, il y a la possibilité de semer Syncro (Syngenta), dont le feuillage vert foncé est peu sensible à la cercosporiose; malgré sa richesse en sucre élevée, son faible potentiel de rendement lui fait perdre environ 15% de revenu par rapport à une variété normale en l'absence de pourriture.

Ulrich Widmer, CBS, Grange-Verney, Moudon

Thaïlande : six usines de sucre vont émerger d'ici 2018

(Publié le 16.12.2011 – www.usinenouvelle.com)



Après la production record de 10 millions de tonnes de sucre de l'an dernier, la campagne 2011-2012 promet d'être au même niveau. Face à de telles performances naturelles, le gouvernement thaïlandais a autorisé l'ouverture de six usines sucrières d'ici 2018. Cyrille Schweizer, analyste chez Agritel, nous commente son étude sur le sujet.

Le secteur du sucre en Thaïlande, montre des signes d'expansion aujourd'hui. Cinquième producteur de sucre mondial, le pays du sourire devrait compter d'ici 2018 six usines supplémentaires. En 2000, on en dénombrait 46. « En 2011, on en trouve 47, compte Cyrille Schweizer, analyste chez Agritel. Le gouvernement, en lien direct avec l'OSCB, l'autorité qui règlemente le sucre dans cet Etat, depuis le Sugar Act de 1984 a autorisé la création de six nouvelles structures sucrières, qui permettront la fabrication de sucre. TCC Group s'est engagé à en construire trois, une sera créée par Mitrophol Sugar et une autre par Khon ken Sugar. Le dernier projet tient en l'agrandissement d'une usine existante.»

Le sucre devient peu à peu, pour l'Etat thaïlandais un nouveau créneau. Dix millions de tonnes, soit deux fois plus qu'en 2004/2005, ont été produits en 2010/2011, et la même quantité est prévue pour la nouvelle campagne. Les inondations qui sévissent depuis juillet n'ont quasiment pas affectées les champs de cannes à sucre. En mai 2010, le gouvernement avait délivré une autorisation pour faire augmenter la quantité de broyage de canne à sucre. « Le potentiel en la matière du pays s'élève à 110 millions de tonnes, pas exploité totalement encore », précise le spécialiste français.

Profiter des coûts brésiliens qui augmentent

Un autre paramètre entre en ligne de compte. Le sucre du Brésil, premier producteur mondial du sucre, perd de sa compétitivité. Les coûts de production ont prodigieusement augmenté. « En 2005-2006, la livre de sucre revenait à 12 cents, tandis qu'elle s'établit aujourd'hui entre 18 et 20 cents la livre, nous livre Cyrille Schweizer. Cette hausse est en partie liée aux coûts FOB qui grimpent et à l'inflation ».

Par conséquent, les prix brésiliens augmentent et la Thaïlande peut donc s'offrir sa place au soleil. Elle trouve ses acheteurs dans les pays d'Asie du sud-est (Indonésie, Japon, Inde, Vietnam, Chine, Cambodge). Ces derniers voient leur niveau de vie augmenter, et donc, leur consommation de sucre croître. Il s'agit d'un créneau pour la Chine. Actuellement, la consommation est de 12kg par habitant. Selon Cyrille Schweizer, elle est forcément amenée à prendre une évolution ascendante. Et donc profiter aux producteurs de sucre.

Lilly Thomann

Au Mali : Les importations de sucre du Mali bientôt réduites grâce à la coopération sino-malienne

(Publié le 16.12.2011 – www.afriqinfos.com)



BAMAKO (Xinhua) - Le ministre malien de l'Industrie, des Investissements et du Commerce, Mme Sangaré Niamoto Ba, vient de visiter le chantier de la nouvelle sucrerie du Mali dans la région de Ségou (centre).

Selon le constat de Mme Sangaré, il ne reste plus que 10% du chantier à finir, tandis que la grande partie des travaux est déjà faite. En effet, la centrale électrique de l'usine est par exemple déjà prête. "Cette installation, totalement autonome, fonctionne grâce aux déchets de canne à sucre", a expliqué aux visiteurs Yi Gao, le responsable de l'entreprise d'Etat chinoise, China light industrial corporation for foreign economic and technical cooperation (CLETC) qui exécute les travaux.

Le premier sac de sucre de N-SUKALA, selon les estimations officielles, sortira d'usine entre fin mars et début avril 2012. A terme, l'unité produira annuellement 100 000 tonnes de sucre blanc et 9,3 millions de litres d'alcool. Cette production correspond au traitement de 6 000 tonnes de canne à sucre par jour. "Le chantier emploie présentement entre 150 et 300 personnes. Mais, pour faire tourner l'usine, il faudra un millier de personnes", a précisé Xing Cong Zeng, le directeur de l'exploitation de l'unité industrielle, qui possède 8 610 hectares pour faire pousser de la canne à sucre nécessaire à ses besoins.

Sa production permettra de combler une part non négligeable des besoins du pays en sucre. Selon le ministère malien de l'Industrie, des Investissements et du Commerce, le Mali ne produit jusque-là que 35 000 tonnes de sucre par an alors qu'il en consomme 150 000 tonnes. Ce qui obligeait le gouvernement à importer près de 100 000 tonnes de sucre chaque année.

"On peut mettre 30 milliards de FCFA en importation du sucre par an. C'est énorme. Notre objectif est de ne plus importer le sucre. Il y a également la sucrerie de Markala qui est en cours. Les dossiers de cette sucrerie sont en bonne voie. Maintenant on veut faire le sucre chez nous pour couvrir nos besoins et donner du travail à nos enfants", a commenté Mme Sangaré Niamoto Bah.

La société N-SUKALA S.A a été créée le 20 novembre 2009. C'est une société anonyme d'économie mixte, au capital social de 22 milliards de FCFA repartis entre la Chine qui détient 60% des actions et, l'Etat du Mali, avec 40%.

Ce projet, a indiqué Wang Fuchang, le directeur général de N-SUKALA S.A, témoigne de l'excellence des rapports de coopération entre la Chine et le Mali. Les travaux d'aménagement des terres agricoles et la construction de l'unité de traitement sont très avancés. En sus de son activité de production sucrière, N-SUKALA contribuera à la sécurité alimentaire par l'exploitation de 20 ha de cultures vivrières.

Il faut aussi souligner que le gouvernement malien espère également l'augmentation de la production de sucre par le biais de la Société Sucrière de Markala (SOSUMAR), une autre unité industrielle prévue également dans le Delta Central du fleuve Niger, dans la région de Ségou. Cette nouvelle initiative est pilotée par le géant sucrier sud-africain, Illovo, qui compte développer la culture et l'industrialisation de la canne à sucre dans cette région. Dès que ce projet sera clos, le Mali verra sa production sucrière augmenter de 250 000 tonnes par an. Ce qui lui permettra certainement de positionner comme pays exportateur du sucre en Afrique.